



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/En-finir-avec-les-dettes-illegitimes-privées-et-publiques>

En finir avec les dettes illégitimes privées et publiques

- Économie - International -

Date de mise en ligne : mardi 15 août 2017

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

tiré de : [CADTM-INFO] BULLETIN ÉLECTRONIQUE - Lundi 17 juillet 2017

Exposé présenté à la 5e Université d'été CADTM Europe lors de la plénière d'ouverture le 30 juin 2017 à Wépion (Namur).

Il s'agit de combattre un système capitaliste déprédateur de la Nature.

Il faut combattre le système capitaliste qui, deux siècles après la dite révolution industrielle, a accumulé dans l'atmosphère ce qui provoque le réchauffement climatique.

C'est un système qui ne considère la Nature que comme une matière à exploiter, à marchandiser pour en tirer un profit maximum.

Un système capitaliste qui cantonne un grand nombre de pays et de peuples qui les habitent à produire pour l'exportation des matières premières et ce au prix le plus bas possible.

Un système qui pousse les pays et les peuples à cultiver des produits agricoles qu'ils ne consomment pas et à consommer des marchandises qu'ils ne produisent pas.

Un système qui développe des centrales nucléaires pour la fermeture desquelles nous luttons.

Un système capitaliste qui maintient, voire renforce, l'exploitation et l'oppression des femmes.

Un système capitaliste qui va également de pair avec le système-dette

JPEG - 200.5 ko Plénière d'ouverture de l'université d'été du CADTM 2017 : Zoé Konstantopoulou, Éric Toussaint, Christine Vanden Daelen, Antoine Deltour et Lucile Daumas

Le système des dettes privées illégitimes

Ce système-dette a existé bien avant le système capitaliste (voir). Il s'est maintenu et s'est même renforcé de manière sophistiquée avec le développement du capitalisme (voir).

L'endettement privé a été utilisé depuis des millénaires comme un mécanisme de dépossession des paysans de leurs terres, de dépossession des artisans de leurs outils. La mise en esclavage pour dette a sévi dans le monde antique pendant des siècles.

Le système des dettes privées illégitimes passe généralement par l'imposition de conditions d'emprunt et de remboursement qui rendent impossibles celui-ci. Cela aboutit à la dépossession (dépossession du logement, de la terre, des outils de travail) et/ou à l'obligation de consacrer de longues années, voire des dizaines d'années, au paiement de la dette.

En finir avec les dettes illégitimes privées et publiques

Dans le passé, de multiples révoltes ont eu lieu pour se libérer des dettes privées illégitimes que ce soit dans la Grèce antique ou dans l'Europe du Nord au Moyen-Âge.

Ces luttes contre les dettes illégitimes reprennent aujourd'hui :

- ▶ luttes de paysans pour l'annulation des dettes en Inde ;
- ▶ luttes des femmes contre le micro-crédit au Maroc ;
- ▶ luttes des étudiants contre le fardeau des dettes étudiantes aux États-Unis, au Chili, au Canada (voir) et au Royaume-Uni ;
- ▶ luttes des familles victimes des crédits hypothécaires abusifs et des expulsions de logement en Espagne, aux USA, en Grèce (voir), en Irlande.

Les dettes publiques illégitimes

Le système des dettes illégitimes est également utilisé par le système capitaliste pour soumettre les politiques des pouvoirs publics aux désirs du Grand Capital. Alors que la dette publique pourrait servir à financer un vaste programme de transition écologique... elle sert à imposer des politiques anti-sociales, des politiques extractivistes, productivistes, des politiques favorisant la compétition entre les peuples.

L'endettement public n'est pas mauvais en soi. Les pouvoirs publics peuvent recourir à l'emprunt pour financer un vaste programme de transition écologique :

- ▶ emprunter pour financer la fermeture complète des centrales nucléaires ;
- ▶ pour remplacer les énergies fossiles par des énergies renouvelables respectueuses de l'environnement ;
- ▶ pour réduire radicalement le transport routier et aérien au profit de transports collectifs par voies ferrées.

L'emprunt public peut donc être légitime s'il est au service de projets légitimes et si ceux qui contribuent à l'emprunt le font également de manière légitime.

Le CADTM n'hésite pas à dire que les grandes entreprises et les ménages les plus riches devraient contribuer à l'emprunt sans en tirer avantage c-à-d. à taux zéro. La majorité des ménages pourraient contribuer de manière volontaire avec un taux d'intérêt

réel positif.

C'est exactement le contraire qui se passe, les États et les collectivités locales empruntent pour financer la plupart du temps des politiques illégitimes :

- ▶ financer des dépenses d'armement ;
 - ▶ financer des éléphants blancs
- ;
- ▶ financer le nucléaire ;
 - ▶ financer des partenariats privé-public ;
 - ▶ financer le remboursement d'anciennes dettes illégitimes ;
 - ▶ financer les sauvetages bancaires.

Donc, la dette publique sert à financer des dépenses illégitimes. La manière de financer le remboursement de la dette est également illégitime. Les grandes entreprises et les ménages riches paient très peu d'impôt ou pas du tout.

En finir avec les dettes illégitimes privées et publiques

Ce sont ceux et celles d'en bas qui doivent se serrer la ceinture pour rembourser la dette. Les banques privées prêtent aux États à des taux rémunérateurs pour elles tandis qu'elles empruntent à la banque centrale à taux zéro comme c'est le cas dans la zone euro ou au Japon.

La conclusion est simple : il faut en finir avec le système des dettes illégitimes privées et publiques.

Le CADTM engage avec enthousiasme ses forces au niveau international et au niveau local aux côtés des mouvements sociaux, des citoyens et des citoyennes prêtes à lutter pour la répudiation des dettes illégitimes, qu'elles soient publiques ou privées.

Dans certains cas, si des pouvoirs publics souhaitent s'engager dans ce combat, le CADTM est disponible pour prêter son concours, notamment à la réalisation d'audits à participation citoyenne. C'est ce qui a été fait en Équateur en 2007-2008, au Paraguay en 2008, en Grèce en 2015.

Éric Toussaint